

ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2024

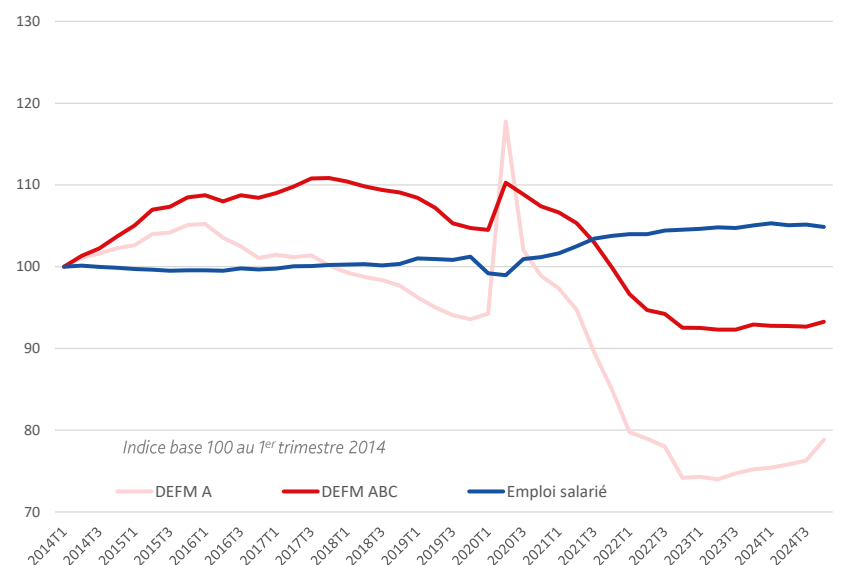
Les tensions sur le marché du travail diminuent en 2024 par rapport à 2023 mais reste supérieures aux niveaux de 2021 et avant.

Après la période de plusieurs années pendant laquelle la situation économique s'est améliorée puis stabilisée, l'année 2024 a vu la demande d'emploi augmenter et l'emploi salarié rester stable.

En Normandie, l'emploi salarié atteint 1 235 200 salariés, fin 2024 (source INSEE), soit 0,2% de moins que fin 2023 (contre +0,0% en France).

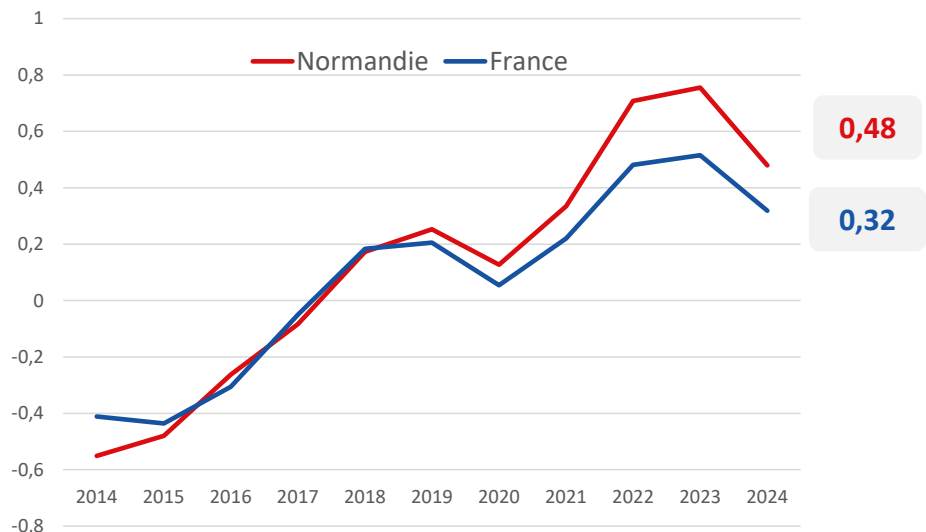
La demande d'emploi augmente, particulièrement au 4^e trimestre 2024. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A augmente ainsi de 4,8% entre fin 2023 et fin 2024 (+3,7% en France). En catégories A,B,C, la hausse est de 0,4% (+0,0% en moyenne nationale).

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOI (DEFM) ET DE L'EMPLOI SALARIÉ EN NORMANDIE



Cette dégradation s'accompagne d'une **baisse des tensions**, en particulier en Normandie, où la baisse est plus marquée. En 2024, cet indicateur atteint 0,48 (contre 0,32 en France).

ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR DE TENSION EN NORMANDIE ET EN FRANCE



INDICATEUR DE TENSION

0,48

EN 2024

(0,76 EN 2023)

Le niveau « France » correspond à la France métropolitaine, dans cette publication.

⚡ PAR TYPE DE TENSION

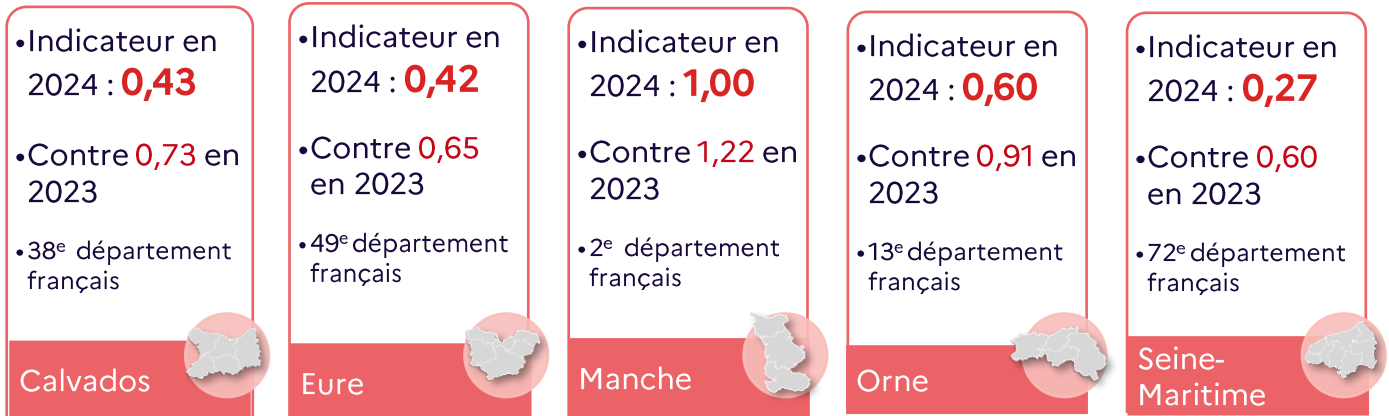
La baisse des tensions s'explique en partie par une plus faible intensité des embauches.

Les conditions de travail contraignantes, le manque de main-d'œuvre disponible et l'inadéquation géographique sont également à la baisse.

Indicateurs d'éclairage	Valeur en Normandie	Évolution depuis 2023	Comparaison à l'indicateur national
Indicateur de tension	0,48	↘	Supérieur
Intensité d'embauches	0,13	↘	Inférieur
Conditions de travail contraignantes	0,02	↘	Supérieur
Lien entre la spécialité de formation et le métier	-0,08	↗	Inférieur
Manque de main-d'oeuvre disponible	0,33	↘	Supérieur
Non-durabilité de l'emploi	0,02	↗	Supérieur
Inadéquation géographique	-0,24	↘	Supérieur

📍 PAR DÉPARTEMENT

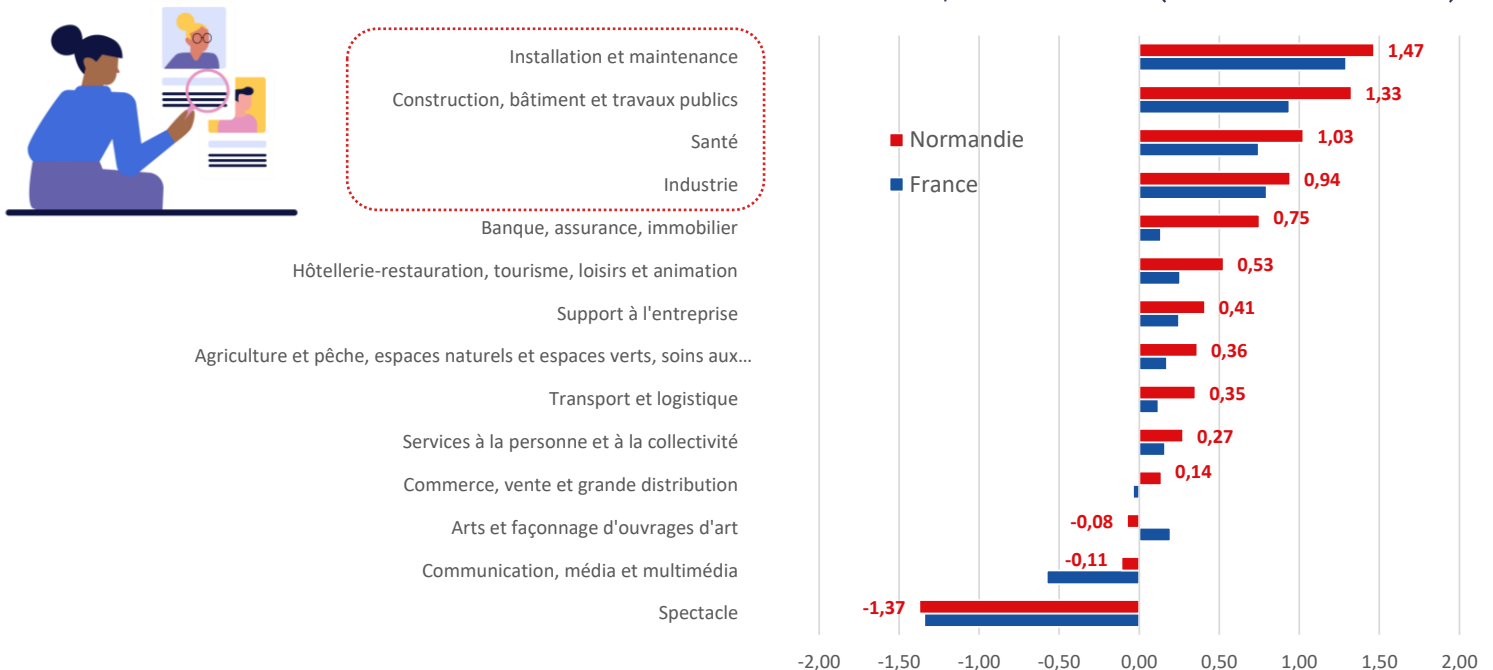
Par rapport à 2023, l'indicateur principal diminue significativement dans les cinq départements normands. Il est le plus élevé (1,00) dans la Manche, soit la deuxième valeur la plus forte pour un département français.



🔍 PAR DOMAINE

En Normandie, comme en France, les quatre domaines « Installation et maintenance », « Construction et BTP », « Santé » et « Industrie » restent les plus en tension. Dans les domaines « Banque, assurance, immobilier » et « Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation », les tensions sont plus modérées mais plus importantes dans la région qu'en France.

INDICATEUR DE TENSION, PAR DOMAINE (CODE ROME AGRÉGÉ)



TOP 15 DES FAMILLES PROFESSIONNELLES (FAP87) LES PLUS EN TENSION

Parmi les 15 FAP les plus en tension en 2024 en Normandie, 13 figuraient déjà dans les FAP les plus en tension l'année précédente. Les *techniciens, agents de maîtrise et assimilés de l'électricité et de l'électronique* restent la FAP la plus en tension en Normandie. Les *techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques* et ceux du *bâtiment et des travaux publics* sont également plus en tension que les autres familles.

INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES DE TENSION

Principales familles professionnelles (FAP87) en tension		Intensité d'embauches	Conditions de travail contraignantes	Non-durabilité de l'emploi	Manque de main-d'oeuvre disponible	Lien entre la spécialité de formation et le métier	Inadéquation géographique	Déjà présente parmi les 15 FAP les plus en tension en 2023
1	Techniciens, agents de maîtrise et assimilés de l'électricité et de l'électronique	4	5	2	2	5	2	Oui
2	Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	5	5	2	3	4	1	Oui
3	Techniciens, agents de maîtrise et assimilés du bâtiment et des travaux publics	5	4	2	3	3	1	Oui
4	Ouvriers travaillant par enlèvement de métal	5	5	3	5	4	2	Oui
5	Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	3	5	2	3	3	1	Oui
6	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	4	5	1	2	4	2	Oui
7	Médecins, dentistes, vétérinaires et pharmaciens	3	5	3	3	5	1	Oui
8	Responsable magasinage	5	5	3	3	2	2	Oui
9	Techniciens d'études et de recherche	4	5	2	3	1	3	Oui
10	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	5	5	1	1	2	3	Oui
11	Ouvriers travaillant par formage de métal	5	3	4	5	3	2	Oui
12	Infirmiers, sages-femmes	4	5	4	4	2	5	Oui
13	Ouvriers et techniciens du travail du bois et de l'ameublement	3	4	4	5	4	4	Non
14	Ouvriers du gros œuvre du bâtiment	5	3	4	4	4	2	Oui
15	Ouvriers de la réparation automobile	5	3	2	4	2	4	Non

Les indicateurs complémentaires sont présentés dans une échelle allant de 1 (tendant à réduire le niveau de tension) à 5 (tendant à un fort niveau de tension).

Ainsi, pour une FAP donnée, une valeur de 1 pour les "conditions de travail contraignantes" indique des conditions peu contraignantes et une valeur de 5 pour "l'inéquation géographique" précise qu'elle est particulièrement marquée et explique ainsi (en partie) la tension sur le métier.

MÉTIER/FAP **SORTIS** DU TOP 15 DES FAMILLES PROFESSIONNELLES LES PLUS EN TENSION EN 2024



- Ouvriers de l'électricité et de l'électronique qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
- Commerciaux de la banque



MÉTHODOLOGIE

La Dares et France Travail ont élaboré un dispositif de mesure des tensions sur le marché du travail. Cette approche se fonde sur différents indicateurs.

► UN INDICATEUR DE TENSION

Il permet de fournir une échelle numérique de gradation des tensions par métier. Cet indicateur regroupe trois composantes :

- **Le rapport entre le flux d'offres d'emploi en ligne**, sur un champ étendu au-delà des seules offres collectées par France Travail, et le flux de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (sans emploi, tenus de rechercher activement un emploi).
- **Le taux d'écoulement de la demande d'emploi**, qui mesure le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (sans emploi ou en activité réduite, tenus de rechercher activement un emploi).
- **La part des projets de recrutement anticipés comme difficiles** par les employeurs.

Ces composantes comptent respectivement pour 30%, 20% et 50% de l'indicateur synthétique.

► DES INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

Ceux-ci permettent d'éclairer les facteurs à l'origine des tensions, afin d'identifier la pluralité des situations selon les métiers et les territoires. Ce sont les suivants :

- **L'intensité d'embauche** : plus les employeurs recrutent, plus ils ont à rechercher des candidats et à réitérer le processus, ce qui joue potentiellement sur les tensions. Cette dimension est abordée en rapportant le nombre d'offres d'emploi et de projets de recrutement à l'emploi moyen.
- **Des conditions de travail contraignantes** : des conditions de travail contraignantes peuvent rendre les recrutements plus difficiles. Un indicateur synthétique sur les conditions de travail est calculé à partir de la part de salariés subissant des contraintes physiques, des limitations physiques, des contraintes de rythme, du travail répétitif, des périodes de travail durant les jours non ouvrables ou en dehors des plages de travail habituelles et un morcellement des journées de travail (indicateur national).
- **La non-durabilité de l'emploi** : comme les conditions de travail, les conditions d'emploi interviennent dans l'attractivité du poste à pourvoir ; toutes choses égales par ailleurs, un contrat à durée déterminée est moins attractif. La non-durabilité des postes proposés est mesurée par l'inverse de la moyenne pondérée de la part des offres durables (contrats à durée indéterminée ou à durée déterminée de plus de 6 mois), de la part des offres à temps complet et de la part de projets de recrutement non saisonniers. Cet indicateur peut cependant avoir un effet ambigu sur les tensions, les employeurs recrutant en emplois durables pouvant se montrer plus exigeants dans leur processus de recrutement, et rencontrer de ce fait plus de difficultés.
- **Le manque de main-d'œuvre disponible** : recruter auprès d'un large vivier de demandeurs d'emploi est a priori plus aisé que dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Pour un métier donné, cet indicateur est construit en prenant l'opposé du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A rapporté à l'emploi moyen.
- **Le lien entre la spécialité de formation et le métier** : un décalage entre les compétences requises par les employeurs et celles dont disposent les personnes en recherche d'emploi peut alimenter les tensions. Pour approcher cette inadéquation, l'indicateur permet d'apprécier si le métier en question est difficile d'accès pour des personnes ne possédant pas la formation requise, à partir de la spécificité et de la concentration des spécialités de formation par métier (indicateur national).
- **L'inadéquation géographique** : la main-d'œuvre disponible peut être suffisante mais si sa répartition géographique diffère fortement de celle des postes proposés, il peut y avoir des tensions localisées. L'indicateur mesurant l'inadéquation géographique est défini comme l'écart, en valeur absolue, de distribution géographique entre l'offre et la demande, selon l'indice de dissimilarité de Duncan et Duncan.

Directrice de la publication : Laurence HURNI

Responsable de la rédaction : Frédérique PELLIER

Réalisation :
Service Statistiques, Études et Évaluation



normandie.francetravail.fr



En savoir plus

DÉCLINAISON PAR BASSIN / DÉPARTEMENT

Un outil est mis à disposition pour obtenir les listes de métiers en tension par département / bassin normand



ÉTUDE NATIONALE

Retrouvez en ligne l'étude nationale France Travail / Dares « Les tensions sur le marché du travail en 2024 »



OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL NORMAND

Pour retrouver l'ensemble des publications et outils de France Travail Normandie normandie.francetravail.fr
> Observatoire du marché du travail

DATA EMPLOI



Méthodologie complète



Directrice de la publication : Laurence HURNI

Responsable de la rédaction : Frédérique PELLIER

Réalisation :
Service Statistiques, Études et Évaluation



normandie.francetravail.fr



France Travail Normandie
Le Floral – CS 92053
90 avenue de Caen 76040 Rouen Cedex 1